



Négociation Annuelle Obligatoire Salaires : **Vous avez dit négociation ???**

En préparation de la première réunion de négociation sur les salaires, les Organisations Syndicales ont communiqué leurs revendications à la Direction, soit lors de réunions bilatérales, soit au travers d'un courrier. L'entreprise a donc eu un délai de 4 semaines pour travailler sur sa politique salariale en tenant compte des revendications des OS.

L'ensemble des OS a demandé explicitement à la Direction de communiquer sa politique salariale 2016. Nous nous attendions donc à ce qu'une proposition concrète soit présentée lors de cette première réunion de négociation (18 novembre).

Or, la Direction a refusé de communiquer quoi que ce soit avant la prochaine et dernière réunion de négociation du 16 décembre. Elle a quitté la table des négociations en ajournant la réunion.

Devant ce refus catégorique, les OS s'interrogent sur la motivation de la Direction à retarder sa communication sur la politique salariale 2016. N'attend-elle pas la période des fêtes, synonyme de baisse d'activité sur les sites de production, pour limiter l'impact éventuel de mouvements de contestations de la part des salariés ?

Par son comportement, l'entreprise n'est pas respectueuse, ni des salariés, ni de leurs représentants. Elle n'est pas digne du progrès et du dialogue social voulus par Jean-Dominique Sénard.

Clermont-Ferrand, le 18 novembre 2015